

Le 27 mars 2015

[Traduction]

## Atcon

**M. Fitch** : Nous avons vu qu'il fallait parfois un certain temps avant que le premier ministre ne fasse preuve de raison. Il lui a fallu bien du temps pour confirmer la question de l'allocation de bois et accepter d'aller de l'avant en ce qui concernait les contrats que nous avons signés lorsque nous étions au pouvoir pour créer des emplois et faire progresser l'économie.

Toutefois, je vais commencer par offrir au premier ministre une autre occasion de se reprendre. Je sais qu'il est connu pour se reprendre en ce qui concerne les chiffres liés aux emplois. Encore une fois, nous savons que certaines des réponses qu'il a fournies hier au sujet du dossier Atcon — l'opération de camouflage Atcon — étaient un peu nébuleuses ; j'offre donc au premier ministre l'occasion de se reprendre. Plus précisément, après avoir essuyé de vives critiques au sein du Parti libéral, auprès de la population et peut-être au sein du caucus, a-t-il déjà eu assez de temps pour réfléchir à la question, changera-t-il d'avis, offrira-t-il à la population l'occasion de connaître les bonnes réponses, veillera-t-il à la réalisation d'un audit judiciaire et demandera-t-il la démission du ministre de la Santé?

**L'hon. M. Gallant** : Même si le chef de l'opposition a fait preuve de verbosité dans ses observations, ce n'est pas une excuse pour reposer sans cesse les mêmes questions. Nous avons dit très clairement que nous avons fait preuve d'autant d'ouverture et de transparence que possible à l'égard de la situation. Voilà pourquoi, en juin 2013, lorsque nous siégeons du côté de l'opposition et que j'étais chef de l'opposition, nous avons appuyé à l'unanimité une motion voulant que l'Assemblée législative demande à la vérificatrice générale d'examiner davantage le dossier. C'est exactement ce qui s'est passé, et nous sommes contents qu'il en ait été ainsi.

L'audit ne nous a pas apporté de nouveaux renseignements. De nombreux éléments avaient été rendus publics. D'autres personnes ont examiné le dossier en profondeur. La vérificatrice générale s'est elle aussi penchée sur le dossier, l'a étudié et n'a trouvé aucun nouvel élément. En revanche, elle a formulé de solides recommandations qui nous aideront à avancer sur le plan du développement économique en favorisant la reddition de comptes. Nous travaillerons avec son bureau et nous veillerons non seulement à assurer la reddition de comptes, mais aussi à obtenir des résultats en matière de développement économique.

**M. Fitch** : Je tiens à remercier le premier ministre d'avoir fait preuve de verbosité dans sa réponse, mais il se met encore une fois dans une impasse en disant qu'il n'y a aucun nouvel élément.

Un nombre considérable de nouveaux éléments très importants n'étaient pas connus de la population. La vérificatrice générale a fait part d'une opinion d'expert — un avis juridique — sur le fait que le ministre de la Santé était alors allé au-delà de la loi, c'est-à-dire qu'il s'était placé au-



dessus de la loi. Il s'agit d'un avis juridique. Voilà un nouvel élément qui n'était pas connu de la population. C'est pourquoi la population s'indigne, celle-ci étant d'avis que le premier ministre doit exiger la démission du ministre de la Santé et ordonner la tenue d'un audit judiciaire pour qu'il sache où est allé l'argent. La somme dépasse les 70 millions de dollars.

Le premier ministre prendra-t-il encore une fois la parole, retirera-t-il ses propos et dira-t-il qu'un nouvel élément — un avis juridique — révèle que le ministre est allé au-delà de la loi?

**L'hon. M. Gallant** : J'ai répondu à la question à plusieurs reprises au cours des derniers jours. Je vais répéter la même réponse. La vérificatrice générale a produit un rapport. Celui-ci ne contient aucun nouvel élément même si le chef de l'opposition espérait qu'il en soit autrement. La vérificatrice générale a formulé de solides recommandations sur l'amélioration de la reddition de comptes en ce qui concerne le développement économique, recommandations dont nous tiendrons compte et que nous mettrons en oeuvre autant que possible en travaillant avec elle.

J'aimerais souligner le fait que la vérificatrice générale a examiné la question parce que nous lui avons demandé, de concert avec le gouvernement précédent, d'étudier le dossier et de faire la lumière à cet égard. Elle a eu la possibilité d'examiner le dossier. Elle aurait pu réaliser un audit judiciaire si elle avait jugé nécessaire de le faire. Elle aurait pu aussi recommander que d'autres mesures soient prises. Or, c'est tout le contraire. La vérificatrice générale dit que beaucoup de fonds et de ressources ont déjà été investis dans le dossier. Toute la lumière a été faite. Nous savons ce qui s'est passé. C'était une erreur. Nous devons en tirer des leçons, et c'est la raison précise pour laquelle nous mettrons en oeuvre les recommandations de la vérificatrice générale.

**M. Fitch** : Encore une fois, le premier ministre savait peut-être tout au moment où le ministre enfreignait la loi. Le premier ministre le savait peut-être. Il a été candidat au sein de l'équipe de Shawn Graham. Il savait peut-être que le gouvernement allait au-delà de la loi. Il ne s'agit peut-être pas d'un nouvel élément pour lui, mais il s'agit d'un nouveau renseignement pour la population.

La vérificatrice générale a fait part d'un avis juridique selon lequel le ministre de la Santé actuel était allé au-delà de la loi et avait placé les actionnaires de la Banque Scotia devant les contribuables du Nouveau-Brunswick. Le tout visait une compagnie qui ne tarderait pas à faire faillite, chose que le gouvernement savait, car cela lui avait été dit et confirmé. Le gouvernement le savait.

Encore une fois, le premier ministre essaie de se soustraire le plus rapidement possible à la question, de l'éluder et de la faire disparaître. Le gouvernement a lancé de nombreux ballons d'essai hier au sujet de compressions chez le personnel enseignant et de hausses de la TVH. Toutefois, le premier ministre reconnaîtra-t-il aujourd'hui que la vérificatrice générale n'a jamais dit qu'elle ne devrait pas réaliser d'audit judiciaire?

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.



**L'hon. M. Gallant** : Le député d'en face a tout à fait raison. Nous parlons de la situation financière de la province parce que l'une de nos priorités, à l'opposé du gouvernement précédent, est d'assainir nos finances. Contrairement à l'opposition, nous sommes très résolus à prendre les décisions qui s'imposent pour assurer la viabilité à long terme de notre économie et des finances de notre province. C'est pourquoi nous avons travaillé d'arrache-pied à l'élaboration d'un budget. Le budget sera présenté dans quelques jours à peine ; pourtant les parlementaires du côté de l'opposition se concentrent exclusivement sur la même question. Ils espèrent que certaines personnes commenceront à les croire s'ils répètent constamment qu'il y a de nouveaux éléments. Le rapport de la vérificatrice générale ne contient aucun nouvel élément. De nouvelles recommandations ont été faites, et nous travaillerons avec les gens d'en face pour tenter de donner suite à autant de ces recommandations que possible. Nous l'avons dit très clairement.

La vérificatrice générale a examiné la question. Elle aurait elle-même pu réaliser un audit judiciaire si elle l'avait voulu, mais elle ne l'a pas fait. Elle a notamment reconnu que bien des efforts avaient déjà été déployés dans le dossier. Le dossier a été examiné en profondeur. Un grand nombre d'analyses ont été faites. La vérificatrice générale croit même que cela suffit. Nous tiendrons compte de ses recommandations, irons de l'avant et améliorerons la situation.

**M. Fitch** : À mon avis, il est possible d'améliorer la situation et de rétablir l'intégrité du gouvernement. Dites au ministre de la Santé de rentrer chez lui, car il est allé au-delà de la loi. Il y a cinq autres ministres qui faisaient partie des six d'Atcon et qui soit ont laissé faire le ministre de la Santé et lui ont fourni un appui tacite pour aller au-delà de la loi, soit l'ont aussi incité à agir ainsi.

De nombreuses personnes veulent savoir où est allé l'argent. Une somme importante de l'argent des contribuables a été déboursée, et, maintenant, le tout a disparu. Dans son rapport, la vérificatrice générale a été très, très claire. Nous sommes témoins d'un camouflage orchestré par le premier ministre, lequel essaie d'éviter le sujet. Selon le rapport de la vérificatrice générale, elle réalisera un audit judiciaire si l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick le lui demande. Nous avons donné un avis de motion à cet égard. Le premier ministre a l'occasion d'améliorer la situation au Nouveau-Brunswick. Acceptera-t-il qu'un audit judiciaire soit réalisé?

**L'hon. M. Gallant** : Je n'aime pas entendre l'opposition dire que nous essayons de dissimuler quoi que ce soit. En fait, nous faisons tout le contraire. Nous avons appuyé à l'unanimité une motion pour demander à la vérificatrice générale d'examiner la question. Voilà les faits. Nous voulons faire la lumière sur l'affaire et nous voulons tirer des leçons des erreurs commises, notamment celles qui ont été commises par tous les gouvernements précédents et celles qui ont été commises par le député d'en face lorsqu'il était le ministre responsable de l'affaire concernant l'Orimulsion et de la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau.

Le député d'en face ne semble pas vouloir tenir compte des propos que la vérificatrice générale a aussi tenus sur la question :

*S'agissant de la possibilité de mener une enquête pour fraude, je tiens à souligner que, comme je*



*J'ai dit aux membres du comité des comptes publics et aux membres du comité des corporations de la Couronne, cette affaire a déjà beaucoup trop coûté aux contribuables du Nouveau-Brunswick. Tout exercice au-delà de ce que nous avons fait coûtera très cher, qu'il s'agisse de réaliser une enquête judiciaire ou de faire témoigner des gens sous serment. L'enquête du juge Ryan, commissaire aux conflits d'intérêts, a coûté des millions de dollars. [Traduction.]*

Voilà ce que la vérificatrice générale pense pour ce qui est d'aller de l'avant.

**M. Fitch** : Les actions d'un de vos ministres ont coûté plus de 70 millions de dollars à la province. Le premier ministre veut brouiller les pistes en soulevant la question de l'Orimulsion. Le fait est que nous avons respecté la loi à l'égard du dossier en question. Les gens d'en face n'ont pas respecté la loi.

Toute la question me rappelle un épisode de la série *House of Cards*. Des sommes d'argent ont disparu. Il y a eu tentative de camouflage. Une personne tire des avantages politiques en se servant de son poste pour se placer au-dessus de la loi. Nous savons qu'il manque de l'argent, et, à notre avis, les gens de la province veulent savoir où il est allé. Le premier ministre ne veut peut-être pas s'engager dans cette voie, car il sait où est allé l'argent. Il sait peut-être à quoi a servi en partie cet argent. Voilà certains des éléments que les gens de la province veulent connaître, me semble-t-il.

Le premier ministre acceptera-t-il qu'un audit judiciaire soit réalisé et demandera-t-il au ministre de la Santé de démissionner puisque ce dernier est allé au-delà de la loi?

**L'hon. M. Gallant** : Je déteste devoir réagir ainsi. Je le regrette vraiment. Je regrette de devoir en arriver là, mais je ne peux simplement pas me croiser les bras et laisser le député d'en face jeter son venin sans faire valoir son argument. Je déteste faire cela, car nous allons tous en pâtir.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Une telle réaction nuira à la politique, aux responsables politiques en général ainsi qu'à l'Assemblée législative. Le tout portera atteinte à la démocratie. Toutefois, le député d'en face prend la parole et tente d'accuser l'un des nôtres d'avoir posé les gestes dont il parle, mais le député d'en face est celui-là même qui a été responsable en tant que ministre de la perte de plus de 2 milliards de dollars — 2 milliards — de fonds publics du Nouveau-Brunswick pour cause d'incompétence, et ce, parce qu'il n'a même pas pensé à rédiger, ne serait-ce que sur une serviette de table, un contrat assurant une forme de protection... En ce qui concerne les coûts de dépassement, nous connaissons toujours des difficultés à Point Lepreau, malgré le fait que les gens du gouvernement précédent ont dit qu'ils obtiendraient une pleine compensation auprès de leur ami Stephen Harper. Ils n'ont pas pu obtenir un sou pour le projet. Le député d'en face n'a aucune leçon à donner au gouvernement actuel, étant donné qu'il a coûté plus de 2 milliards de dollars aux contribuables.



**M. Fitch** : Je peux constater à quel point il en coûte au premier ministre de tenir de tels propos.

Encore une fois, une incursion dans le passé permet de confirmer qu'il y avait un contrat. Une recommandation fondée sur des rapports indépendants avait été formulée par les fonctionnaires. Nous avons suivi le conseil des fonctionnaires. Nous avons pris des décisions à ce moment-là, mais nous n'avons jamais au grand jamais été accusés d'être allés au-delà de la loi. C'est le ministre là-bas qui l'a fait.

(Exclamations.)

**M. Fitch** : Encore une fois, le premier ministre veut classer l'affaire. Beaucoup de gens sont très gênés de ce qu'on a fait de l'argent. Nous tentons de découvrir où il est allé. Nous avons quelques idées quant à ce qui a été fait de l'argent. Nous voulons nous assurer que les gens comprennent la différence. Le premier ministre a dit : Ah, il est terrible de parler de ces choses. Le ministre de la Santé a pris la parole à l'Assemblée législative avec une lettre non signée...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant** : Nous avons appuyé unanimement une demande visant la vérificatrice générale, c'est-à-dire, l'Assemblée législative a appuyé la demande. J'étais présent. Le député d'en face était présent. Des parlementaires du côté du gouvernement actuel étaient présents. Nous avons demandé à la vérificatrice générale d'examiner en profondeur le sujet. C'est ce qu'elle a fait. Elle a étudié le dossier, puis a formulé des recommandations. Elle n'a rien dit qui corresponde à ce qui intéresse le député d'en face aujourd'hui. Elle nous a fourni des recommandations sur l'amélioration du développement économique et de la reddition de comptes au chapitre de la création d'emplois et des investissements. C'est exactement ce que nous ferons. Nous tiendrons compte des recommandations de la vérificatrice générale et nous donnerons suite au plus grand nombre possible.

Encore une fois, le député d'en face essaie de confirmer le fait qu'il a fait perdre plus de 2 milliards de dollars aux contribuables en raison de son incompétence. Le tout est très regrettable. De plus, de très nombreux experts ont dit au gouvernement de l'époque, y compris au député d'en face lorsqu'il était ministre, de ne pas conclure les ententes en question. Le député l'a tout de même fait et a perdu 2 milliards de fonds publics.

**M. Jody Carr** : Grâce au travail de la vérificatrice générale, la population a appris quelque chose cette semaine lorsque la vérificatrice générale a dit que, en 2009, le ministre de la Santé et les six d'Atcon avaient enfreint une loi provinciale, ce qui avait affaibli de 33 millions de dollars la sûreté liée aux 70 millions qu'ont perdus les gens du Nouveau-Brunswick. Kim MacPherson a déclaré que la loi provinciale avait été enfreinte lorsque le ministre et les six d'Atcon avaient libéré la sûreté détenue par la province et liée à la garantie de prêt au groupe de compagnies Atcon. Le règlement 82-197 dispose que le gouvernement et les ministres ne peuvent apporter des modifications que si la sûreté n'est pas touchée de façon importante.



Nous avons aussi de nouveaux renseignements. Nous avons appris cette semaine que la vérificatrice générale était en conflit avec le gouvernement Gallant à l'égard de la décision. Les Libéraux du gouvernement Gallant abrogent maintenant les dispositions législatives que le ministre et les six d'Atcon ont enfreintes selon la vérificatrice générale.

Le projet de loi recevra aujourd'hui la sanction royale. Tous les parlementaires libéraux auront du sang sur les mains parce qu'ils permettent que la loi soit adoptée. Monsieur le premier ministre, ferez-vous amende honorable en reconnaissant que vous abrogez la loi dans l'espoir de faire disparaître le scandale? Le tout contrevient aux recommandations de la vérificatrice générale.

**Le président :** À l'ordre.

[Original]

**L'hon. M. Gallant :** Ce n'est absolument pas le cas ; je ne suis aucunement d'accord avec ce qui a été dit par le député du côté de l'opposition.

Nous avons changé la façon de créer des emplois et de faire croître l'économie. Le système qui était en place auparavant ne fonctionnait pas ; c'est évident, car le gouvernement précédent n'a pas été capable de créer des emplois. Alors, il faut accepter le fait que le statu quo n'est plus acceptable.

Donc, nous allons changer la façon de faire le développement économique, et ces changements incluront des recommandations de la vérificatrice générale. Cette dernière a préparé un rapport après que le gouvernement précédent et nous lui avons demandé de le faire. Nous avons demandé à la vérificatrice générale d'analyser la situation et de nous faire des recommandations, et c'est justement ce qu'elle a fait. Nous allons maintenant travailler à mettre en oeuvre ces recommandations.

[Traduction]

Il est important pour nous d'aller de l'avant et de nous assurer d'apprendre des erreurs du passé. C'est ce que nous ferons en mettant en oeuvre les recommandations de la vérificatrice générale.

**M. Jody Carr :** De nouveaux renseignements ont été révélés cette semaine. La population a appris que le ministre de la Santé et les six d'Atcon avaient enfreint une loi provinciale, ce qui a affaibli de 33 millions de dollars la sûreté liée aux 70 millions. L'autre fait nouveau de la semaine, c'est que la vérificatrice générale avait été en conflit avec le gouvernement Gallant à cet égard dans les mois qui ont précédé la publication du rapport de la vérificatrice générale cette semaine. Les Libéraux du gouvernement Gallant abrogent maintenant les dispositions législatives que, selon la vérificatrice générale, le ministre et les six d'Atcon ont enfreintes. Ce n'est pas tout. Les gens d'en face ont proposé d'abroger la loi alors qu'ils étaient au courant d'un différend avec la vérificatrice générale.



Personne d'autre n'était au courant. La population n'était pas au courant. Nous n'étions pas au courant. Le tout n'incite-t-il pas à songer au fait que la situation touche tous les parlementaires libéraux, y compris le premier ministre, et certainement à constater qu'ils sont tous touchés? Les gens d'en face ont participé à la dissimulation. L'admettez-vous? Monsieur le premier ministre, ne convenez-vous pas qu'il est illégal d'enfreindre la loi?

**L'hon. M. Gallant :** Monsieur le président, je crois que le député d'en face s'adressait à vous. Toutefois, je ne trouve pas cela drôle. Je ne pense vraiment pas que cela est drôle. Je sais que les gens d'en face essaient de monter l'affaire en épingle, de s'assurer qu'elle continue à faire parler d'elle et d'y relier autant de personnes que possible. Je comprends la manoeuvre politique. Je comprends pourquoi les gens d'en face agissent ainsi. Nous ne ferons pas fi de la situation. C'est pourquoi j'ai pris la parole à l'Assemblée législative ces derniers jours pour répondre aux questions des gens d'en face. Nous ne justifierons pas non plus la situation. Nous comprenons qu'une erreur a été commise. Nous comprenons que les gens du Nouveau-Brunswick soient frustrés à cet égard. Nous le sommes aussi, comme le sont certainement l'opposition et les gens de la province.

Ce que nous comptons toutefois faire, c'est apprendre des erreurs en question. Nous apprendrons des erreurs commises par les gouvernements précédents, dont les gouvernements au sein desquels siégeaient des parlementaires qui siègent actuellement du côté de l'opposition. Nous veillerons à modifier notre façon de faire en ce qui concerne le développement économique, à renforcer la reddition de comptes et à obtenir de meilleurs résultats. Pour ce faire, nous travaillerons avec la vérificatrice générale en vue de mettre en oeuvre ses recommandations, d'obtenir des résultats concrets et de rendre des comptes en matière de création d'emplois.

**Le président :** Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Jody Carr :** La vérificatrice générale a dit cette semaine pour la première fois que, selon l'avis juridique et l'avis d'experts, le ministre de la Santé et les six d'Atcon avaient enfreint une loi provinciale. De plus, il a été dit cette semaine que la sûreté liée aux prêts ne pouvait être modifiée si elle était touchée de façon importante par la modification. Les gens savent bien que 33 millions de dollars sur les 70 millions de dollars constituent un important changement, ce qui va à l'encontre de la loi.

Nous savons aussi que le gouvernement actuel a déposé un projet de loi en vue d'abroger la loi visée avant que le rapport en question ait été publié, et les parlementaires du côté du gouvernement en connaissaient les détails. Peut-être que le premier ministre et le gouvernement en connaissaient les détails, mais ce n'était certainement pas le cas de la population. La proposition d'abroger les dispositions législatives que, selon la vérificatrice générale, le ministre de la Santé et les six d'Atcon ont enfreintes soulève de sérieuses questions quant à la culpabilité ou à l'implication de chacun des parlementaires libéraux qui font partie maintenant du gouvernement actuel.

Le premier ministre admettra-t-il...



**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant** : Je ne crois pas qu'une question ait été posée. Je crois effectivement que les gens d'en face essaient de poser les mêmes questions. Nous avons indiqué très clairement que cela n'était pas nécessaire. Le député d'en face demande maintenant une révision judiciaire. Des parlementaires demandent un audit judiciaire. Je pense que ce qu'ils demandent, c'est que les journalistes continuent d'écrire au sujet de l'affaire.

Il n'y a aucune autre mesure à prendre puisque le commissaire aux conflits d'intérêts a examiné en profondeur la question. Le commissaire a fait témoigner des gens sous serment et examiné où était allé l'argent et ce qui s'était produit dans ce cas. Nous parlons de la question depuis des années dans la province. Malgré tout, en 2013, lorsque nous siégeons du côté de l'opposition, nous avons appuyé à l'unanimité une motion visant à demander à la vérificatrice générale d'examiner la question davantage.

[Original]

C'est exactement ce qu'a fait la vérificatrice générale, et nous la remercions pour le temps et les efforts qu'elle a fournis afin de rédiger ce rapport. J'aimerais souligner le fait qu'il n'y a pas de nouvelles informations dans ce rapport et que, de plus, ce document contient des recommandations qui vont nous obliger à rendre des comptes en ce qui a trait au développement de notre économie.

[Traduction]

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le premier ministre.

**M. Higgs** : Globalement, selon les conclusions du rapport de la vérificatrice générale, le Cabinet a ignoré les conseils des cadres supérieurs de la fonction publique et la décision cruciale de modifier les modalités de la sûreté a coûté des millions de dollars aux contribuables. Il est indiqué dans le rapport que le Cabinet a démontré un mépris très troublant à l'égard de l'argent des contribuables, que l'autorité juridique de modifier la sûreté n'était pas évidente, qu'une situation similaire pourrait se reproduire et que le bureau en question n'avait rien trouvé qui puisse supporter une conclusion que les décisions étaient raisonnables dans les circonstances.

Le tout est tiré directement du rapport. Étant donné ce dont nous avons été témoins au cours des six derniers mois, soit l'abrogation coup sur coup de lois conférant concrètement des responsabilités et exigeant concrètement une reddition de comptes en matière de rendement, pouvons-nous nous attendre à ce que la prochaine réforme consiste à abroger la *Loi sur le vérificateur général*?

**L'hon. M. Gallant** : Je suis un peu déçu. Je pensais que le ministre des Finances raté tiendrait des propos plus constructifs. Pourquoi les gens d'en face laisseraient-ils une personne, qui, à mon avis, a essayé de poser les bons gestes, prononcer un tel discours politique?





Nous sommes à quelques jours d'un budget qui pose de grandes difficultés et pour lequel il faudra prendre des décisions difficiles, décisions que nous essayons de prendre avec les gens du Nouveau-Brunswick. Il ne reste que quelques jours, et l'ancien ministre des Finances raté prend la parole à l'Assemblée législative pour parler d'une question politique au lieu de donner des conseils constructifs au ministre des Finances actuel, lequel essaiera de présenter un budget pour assainir nos finances.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Si nous voulions avoir la preuve que des améliorations doivent être apportées à l'Assemblée législative, voilà qui est chose faite.

Le ministre des Finances raté en a subi des épreuves et connu des déceptions ; pourquoi prend-il la parole aujourd'hui pour faire de la politicaillerie au lieu de donner des conseils constructifs à notre équipe et au ministre des Finances actuel, qui présentera prochainement un budget?

**M. Higgs** : Il y a bel et bien une différence et un changement de philosophie du parti. Voici en quoi consistait manifestement le changement au tout début : Comment pouvons-nous éliminer le plus grand nombre possible d'indicateurs de rendement? Nous instaurerons une façon de communiquer et de rendre des comptes ainsi qu'une stratégie qui nous sont propres.

Lorsque nous avons révisé les dispositions applicables aux rapports du vérificateur général, elles n'avaient pas été examinées depuis 30 ans. Nous avons agi ainsi pour que nous ayons une visibilité dans toutes les sphères gouvernementales. Nous sommes conscients que les gouvernements ont depuis longtemps la possibilité de réaliser des améliorations, et c'est pourquoi nous avons agi ainsi.

La question est la suivante : Allons-nous laisser le tout inchangé? Allons-nous dire que, oui, il s'agissait d'une bonne mesure et que nous maintiendrons en vigueur la modification adoptée après 30 ans parce qu'elle reflète les dispositions en vigueur ailleurs? La question est que sont abrogées des lois qui assurent de façon constante et suivie la mesure du rendement.

Voici ce que je veux savoir : Y a-t-il du nouveau au programme? Allons-nous abroger d'autres lois pour pouvoir dire que notre gouvernement ne fera pas l'objet de mesure ni de comparaison? Je maintiendrai toujours, en ce qui concerne le bilan de nos indicateurs...

**Le président** : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

**L'hon. M. Gallant** : Tout d'abord, nous changeons notre façon de faire en ce qui concerne le développement économique, car l'ancienne façon ne fonctionnait pas. Le gouvernement précédent a été le premier en 40 ans à ne pas pouvoir enregistrer un gain net d'emplois.



Le député d'en face a pris la parole et a parlé de certaines mesures que les gens d'en face avaient prises de concert avec la vérificatrice générale en ce qui a trait à la mise en oeuvre de recommandations. En fait, la vérificatrice générale n'a pas critiqué que le gouvernement libéral précédent, comme elle le devait, mais elle a aussi critiqué d'autres gouvernements. Des recommandations ont été formulées en 1998 et en 2010 pour améliorer la reddition de comptes en ce qui concerne le développement économique, à savoir les recommandations 42, 52, 53, 61, 62, 63, 118, 122 et 129, puis, en 2010, les recommandations 31, 53, 75, 94 et 105. Aucune de ces recommandations n'a été mise en oeuvre par les gens qui siègent actuellement du côté de l'opposition lorsqu'ils étaient au pouvoir ni par le ministre de Finances raté ; donc, nous n'avons pas de leçons à recevoir des gens d'en face.

**M. Higgs** : Je reconnais que nous avons dit qu'il y avait matière à apprendre en examinant tous les bilans des gouvernements précédents. En fait, il est possible de consulter les archives et de savoir quand le Bureau du vérificateur général a recommandé d'examiner tous les bilans passés et dit : Procédons à une analyse ; exigeons des ministères qu'ils soient responsables des mesures prises chaque année et de l'application des recommandations. Nous avons fait de même avec le bureau du contrôleur, car la même occasion se présentait.

Le fait est que nous étions prêts à mesurer le rendement. Il n'était pas mesuré auparavant. Nous avons proposé de mesurer le rendement. Nous l'avons mesuré et dit que nous réaliserions ainsi des améliorations. Ce qui me préoccupe, c'est qu'il a maintenant été décidé que le rendement ne serait pas mesuré, qu'aucun rapport ne serait produit et que rien ne serait clair. Fiez-vous simplement à nous, nous dit-on ; nous accomplissons un meilleur travail ; il nous faut plus de souplesse et moins de reddition de comptes. Voilà ce qui me préoccupe.

Développement économique a terminé à 80 % la rédaction d'un document relatif au portefeuille lié à la gestion d'entreprises. Le document n'a pas été terminé avant la fin du mandat. L'objectif même de ce document était de définir concrètement les critères de surveillance applicables aux entreprises, aux prêts, aux subventions et aux sûretés. Voici ce que je demande au premier ministre : Pourriez-vous trouver ce document et le terminer, Monsieur le premier ministre?

**L'hon. M. Gallant** : À vrai dire, lorsqu'on écoute les parlementaires du côté de l'opposition... Si seulement ils avaient eu deux semaines supplémentaires au pouvoir, tout aurait été réglé. À la toute fin, ils n'avaient besoin que de deux semaines supplémentaires. Tout aurait été fait.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Malheureusement, nous savons que le tout ne s'est pas passé ainsi. Ce qui me préoccupe, c'est que les parlementaires du côté de l'opposition osent prendre la parole et dire que nous devons maintenir le statu quo. L'économie stagne en raison du statu quo. Le statu quo a entraîné de lourds déficits. La vie est moins abordable pour les familles de la province en raison du statu quo.



Il est ridicule que le ministre des Finances raté prenne la parole et parle de mesures. Il n'a atteint aucun de ses objectifs pour ce qui était de réduire le déficit. Il est un peu fort qu'il prenne la parole et tente de nous donner des leçons sur la mesure du rendement.

Ce que je peux vous dire, c'est que nous travaillons d'arrache-pied pour créer des emplois, dynamiser notre économie et assainir nos finances. Notre budget nous aidera précisément à agir en ce sens.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre.

**L'hon. M. Gallant** : Nous ferons en sorte de faire progresser notre province.

(Exclamations.)

**Le président** : À l'ordre. Mesdames et Messieurs les parlementaires, à l'ordre.

**M. Stewart** : Ma question s'adresse aujourd'hui au ministre du Tourisme et député de la circonscription de Miramichi, et elle porte sur sa tournée sur invitation seulement dans le Nord. Voici ma question aujourd'hui : Parmi les personnes invitées à participer à la tournée, y avait-il quelqu'un qui avait été impliqué d'une façon ou d'une autre dans le fiasco Atcon?

**L'hon. M. Gallant** : La situation est regrettable. Très franchement, notre province connaît de sérieuses difficultés. Nous nous efforcerons d'y remédier. Le fait que les gens d'en face nous réclament nos listes d'invités et notre emploi du temps ou nous demandent si nous connaissons les chances de gagner à la loterie a pour effet de miner complètement l'importance de l'Assemblée législative et la confiance que les gens du Nouveau-Brunswick ont accordée à leurs représentants en les élisant.

Je demande aux parlementaires du côté de l'opposition de poser des questions pertinentes. S'ils veulent discuter du rapport de la vérificatrice générale sur Atcon, je répondrai volontiers aux questions. Je serai content de prendre la parole pour parler avec eux de la façon dont nous irons de l'avant et veillerons à ce que des erreurs du genre ne se reproduisent pas. C'est exactement ce que nous ferons. Nous modifions notre façon de faire en ce qui concerne le développement économique et la création d'emplois. Notre travail avec la vérificatrice générale renforcera la reddition de comptes, et nous obtiendrons davantage de résultats que le gouvernement précédent, qui a été le seul à ne pas pouvoir créer d'emplois.

**M. Stewart** : Le député de Miramichi et ministre du Tourisme aurait pu simplement prendre la parole et répondre « non », mais il n'y est pas autorisé.

Nous savons que le député a échoué en ce qui a trait au foyer de soins de 300 lits. Il n'a pas tenu ses promesses quant à la réouverture de deux usines et a échoué en ce qui concerne la route 11.



Il a échoué à tous les égards en ce qui concerne la rivière. Je veux des réponses maintenant. Expliquez ceci aux gens du Nouveau-Brunswick. Quel rôle avez-vous joué relativement à Atcon? Avez-vous exercé des pressions relativement aux 50 millions de dollars? Pourquoi avez-vous consacré à Atcon les 50 millions qui devaient être consacrés au foyer de soins alors que l'entreprise n'avait jamais demandé l'argent? Allez-vous démissionner aujourd'hui?

[Original]

**L'hon. M. Gallant** : J'aimerais féliciter le député d'en face ; ses commentaires vont certainement faire les manchettes. Je le félicite, car c'est évidemment la raison pour laquelle il est en politique.

Les parlementaires du côté du gouvernement vont travailler très fort aux priorités des gens du Nouveau-Brunswick. Ces priorités sont claires, soit créer des emplois, créer des occasions permettant aux jeunes et aux familles de rester ici, dans notre belle province, et remettre en ordre nos finances. Les gens du Nouveau-Brunswick ont fait du redressement des finances publiques une priorité ; ils veulent que nous ayons les finances et la capacité financière pour être en mesure de fournir, pendant bien des années, divers services, comme le système de soins de santé et l'éducation. C'est exactement ce que nous allons faire.

Nous allons travailler très fort, main dans la main avec les gens du Nouveau-Brunswick, à réaliser ces priorités. Nous demandons l'aide des parlementaires du côté de l'opposition et nous souhaitons qu'ils nous fassent part de leurs suggestions et de leurs idées, car ils ont un rôle à jouer. Je suis convaincu que, tous ensemble, nous pouvons relever les défis avec lesquels est aux prises la province. Toutefois, nous devons travailler ensemble et concentrer nos efforts sur les bonnes priorités.

[Traduction]

**Le président** : C'est la dernière question.

**M. Stewart** : Mes questions se sont adressées aujourd'hui au ministre du Tourisme, mais ce dernier n'a pas voulu prendre la parole pour dire qu'il n'avait pas invité d'anciens députés impliqués dans le fiasco Atcon à sa tournée dans le Nord. Voici ce que j'aimerais savoir aujourd'hui. Je me demande si le député a exercé des pressions quant aux 50 millions de dollars. Nous savons que les parlementaires en question ont promis un foyer de soins de remplacement d'une valeur de 50 millions. Ils ont donné tout cet argent à une compagnie. Ils ne se sont jamais sérieusement préoccupés du foyer de soins. Le ministre du Tourisme démissionnera-t-il aujourd'hui, pour les gens qui l'ont élu, en raison de son implication dans le fiasco Atcon?

**L'hon. M. Gallant** : Je ne sais vraiment pas où veut en venir le député d'en face. Il a parlé de la situation concernant la vérificatrice générale, de foyers de soins, de tournées sur le tourisme et de listes d'invités. C'est dommage. Il y a des questions sérieuses dont nous devons discuter, et nous discuterons de la situation qui, à notre avis, en est une. Nous la prenons très au sérieux. Nous continuerons de mettre en oeuvre les recommandations de la vérificatrice générale.



Je peux aussi vous dire que, parmi les choses que nous ne ferons pas, il y a le maintien du statu quo. Nous trouvons que le statu quo ne rend pas service aux gens du Nouveau-Brunswick. Nous trouvons que le statu quo a créé une économie stagnante et un déficit élevé. Des familles se voient obligées de quitter la province ou craignent que leurs emplois disparaissent. Nous travaillerons avec beaucoup d'ardeur afin de créer des emplois, de faire croître l'économie, d'assainir nos finances et d'aider les familles en difficulté pour qu'elles jouissent d'un solide tissu social et disposent d'un système de santé et d'un système d'éducation fiables. Nous travaillerons avec les gens du Nouveau-Brunswick et nous ferons progresser notre province. Merci.

**Le président** : Le temps alloué pour la période des questions est écoulé.

